

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **971**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Grand Port Maritime de la Guadeloupe.
Correspondant : M le président du Directoire du GPMG, quai Ferdinand de Lesseps B.P. 485 97165 Pointe A Pitre Cedex, tél. : (+33) 5-90-68-62-92, télécopieur : (+33) 5-90-68-62-91, courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com adresse internet : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Grand Port Maritime de la Guadeloupe.

Objet du marché : mission d'amo pour la définition du besoin fonctionnel d'un nouveau terminal croisière à Pointe à Pitre dans le cadre de l'aménagement du projet karukera bay.

Catégorie de services : 27.
CPV - Objet principal : 79311000.
Lieu d'exécution : *, Pointe-À-Pitre *.
Code NUTS : -FRY10.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

mission d'amo pour la définition du besoin fonctionnel d'un nouveau terminal croisière à Pointe à Pitre dans le cadre de l'aménagement du projet karukera bay

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : lot unique.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : sûreté : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai de paiement 30 jours, dans les conditions du décret 2013/269 modifiant le décret 2002-232 du 21/02/2002. Financement sur le budget propre du Grand Port Maritime de la Guadeloupe Ordonnateur : Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Guadeloupe. Comptable Assignataire : Agent Comptable du Grand Port Maritime de la Guadeloupe. Avance forfaitaire de 20% prévue.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : capacités Financières

- capacités Techniques

- capacités Professionnelles.

Capacité économique et financière - références requises : l'opérateur économique fournira les chiffres d'affaires des trois dernières années

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

=== Candidature ===

- lettre de candidature ou Dc1;
- dc2 ou Déclaration sur l'honneur;
- déclaration sur l'honneur ou Certificats sociaux et fiscaux;
- moyens humains et matériels;
- un certificat attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés;
- ca des trois dernières années;
- un extrait K-Bis datant de moins de 3 mois, et une liste nominative des travailleurs étrangers, précisant la nationalité, la date d'embauche, le type et le numéro de l'autorisation de travail;
- attestation d'assurance;

=== Offre ===

- l'acte d'engagement dûment complété et signé;
- un mémoire technique et méthodologique;
- ccap signé;
- cahier des charges signé;
- le CV détaillé des intervenants;
- l'attestation de visite;
- une Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- valeur technique de la prestation;
- prix de la prestation;
- délais d'exécution de la prestation.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 janvier 2019, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18S0106.

Renseignements complémentaires : précision : Les délais d'exécution courent à compter de la notification.

modalités de retrait des documents : Le DCE est téléchargeable sur le profil d'acheteur du GPMG.

Autres renseignements complémentaires :

Conformément à l'article 39 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

La visite des lieux est recommandée. Exécution complémentaire, voir art. 4-2 du Ccap.

L'Heure limite de remise des offres indiquée dans le présent AAPC est entendue en heure de métropole. Soit 12 heures (Guadeloupe).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

par voie électronique sécurisée uniquement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 janvier 2019.

Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés /des renseignements complémentaires/ des renseignements d'ordre administratif/ les documents peuvent être obtenus : GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE.

Correspondant : Mme Marie-Josée TRAMIS, dpcam Service Achats Marchés Quai Ferdinand de Lesseps B.P. 485, 97165 Pointe A Pitre Cedex, , tél. : (+33) 5-90-68-62-92, , télécopieur : (+33) 5-90-68-62-91, , courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, adresse internet : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE.

Correspondant : Marc GAUTIER, dspc B.P. 485, 97165 Pointe A Pitre Cedex, , tél. : (+33) 5-90-68-62-92, , télécopieur : (+33) 5-90-68-62-91, , courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, adresse internet : <https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE 6, rue Victor Hugues 97109 Basse Terre, tél. : (+33) 5-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, télécopieur : (+33) 5-90-81-96-70 adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télé recours citoyens " accessible par le site internet : [www. Telerecours.fr](http://www.Telerecours.fr).

Mots descripteurs : Etude.